Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Suite 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbin	e Mohawk Park	Park Campbellville			
Date	18 août 2	18 août 2023		Heure de départ 19 h 00		
Conditions météorologiqu	es (Temp.:	Courses 1 à 12 : Partiellement nuageux (Temp. : 15 °C) Vent Nord-Ouest 18 km/h				
État de la piste	Courses	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	12	Nombre de courses de qualification	8 AVW	Inscription totales	n s 128	
Total des paris \$ 2,408,353 mutuels						
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite d l'enquê		Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Walker, Craig (à distance)	Stewart Jr, David	Portuondo, Jason

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Matthew Gregory est en formation ce soir.

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #5, "Flying Formation", (B. Richardson), arrivé en 7^e position, a été placé en 9^e position pour un bris d'allure prolongé survenu après le départ.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #7, "Voelz Delight", a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire de la CAJO.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Jonathan Drury a enfreint la règle 6.02 (a) de la CAJO pour ne pas avoir été au départ quand il était programmé aux Courses 6 et 7, ce qui a entraîné des changements de conducteurs tardifs.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2310211

Course 8 - Rien à signaler.

Course 9 – Le #8, "Acrimony", (T. Jones), arrivé en 7^e position, a été placé en 8^e position pour avoir causé une obstruction lors du bris d'allure allant vers le poteau de ¾ de mille.

Le #7, "Twin B Delight", a été inscrit dans la statistique pour l'obstruction survenue lors d'un bris d'allure.

Course 10 – Le #6, "Nightime Dancer", a été retiré à la dernière minute (boiteux) par le vétérinaire de la CAJO.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 13,275.

Le cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires pour deux retraits consécutifs opérés par le vétérinaire et devra se qualifier.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 - Rien à signaler.